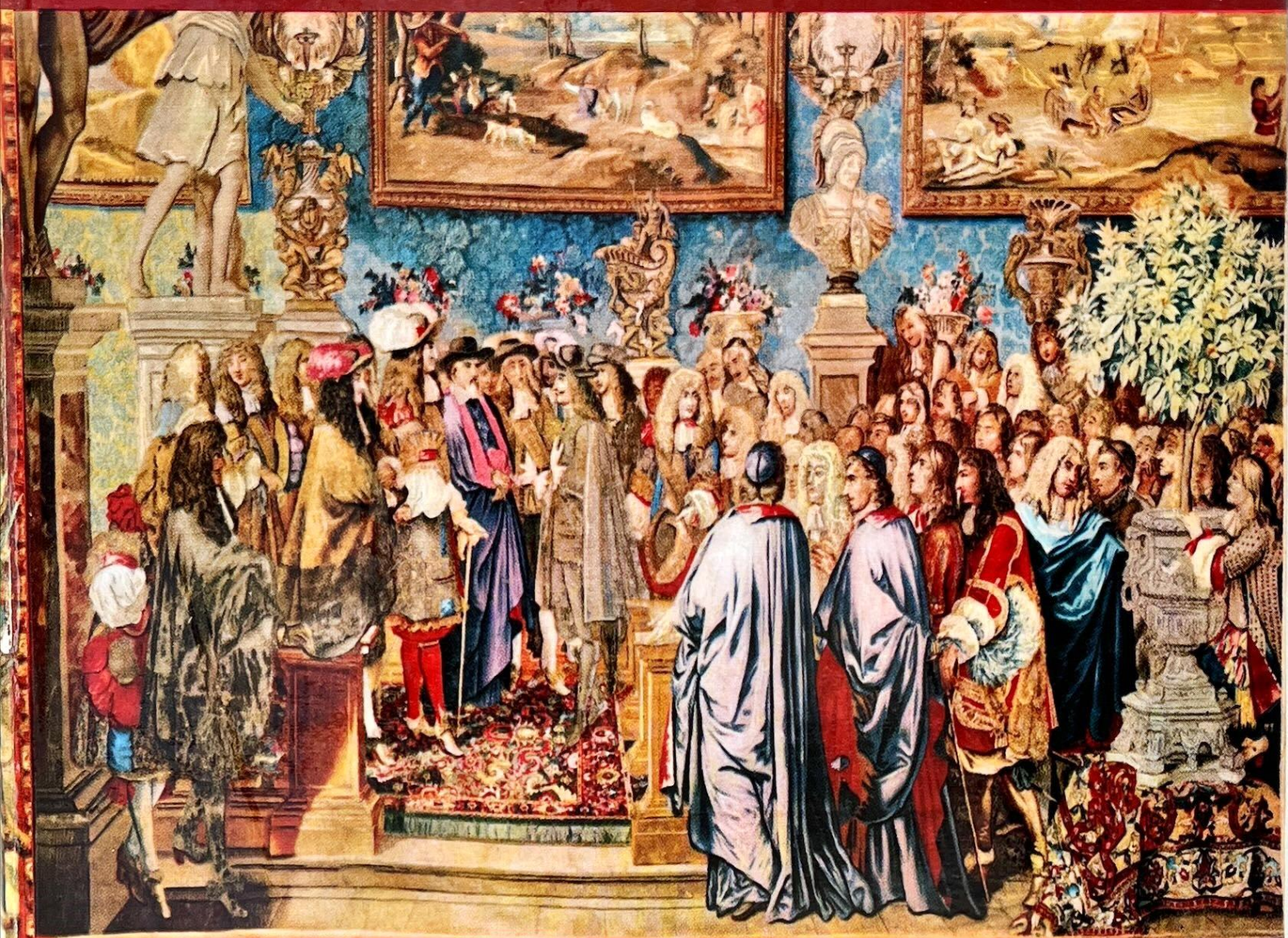


A. BONIFACIO
P. MARÉCHAL



HISTOIRE

DE 1610 à 1815

4^e

Collèges d'Enseignement Général

CLASSIQUES HACHETTE

RÉSUMÉ

1. La Révolution française

La Révolution française a commencé le 5 mai 1789. On y distingue trois périodes : du 5 mai 1789 au 10 août 1792 ; du 10 août 1792 au 28 juillet 1794 ; du 28 juillet 1794 au 10 novembre 1799.

2. Les Français et l'Ancien Régime

D'une façon générale, tous les Français étaient, vers 1789, mécontents de l'Ancien Régime. Les privilégiés désiraient la fin de la monarchie absolue. Les bourgeois souhaitaient la fin de l'inégalité sociale. Les artisans et les paysans se plaignaient des charges qui pesaient sur eux : impôts royaux, dîmes et droits seigneuriaux. Tous les Français réclamaient en outre des libertés.

QUESTIONS

1. Rappelez les trois grandes périodes de la Révolution française, en précisant leurs dates respectives.

3. Origines immédiates de la crise

La crise révolutionnaire a été préparée, à partir de 1781, par trois séries de faits. La guerre d'Indépendance américaine a permis aux philosophes d'intensifier leur propagande. Une crise économique a provoqué du chômage et par suite surexcité les mécontentements. Enfin le déficit financier s'est considérablement aggravé. L'événement qui a directement déclenché la crise révolutionnaire a été une nouvelle révolte des privilégiés en 1788. La bourgeoisie s'y est associée. Le roi et son ministre Brienne ont dû convoquer les États généraux, comme les privilégiés et les bourgeois le demandaient. La réunion des États a été décidée pour le début de mai 1789.

2. Dites quelles ont été les causes immédiates de la crise de 1789. Qu'appelaient-on États généraux ?

6. Une émeute en 1789

Émeute d'avril 1789, rue du Faubourg-Saint-Antoine, à Paris. Des soldats (à droite) protègent l'entrée d'une manufacture ; des cavaliers chargent les manifestants. — Il y avait alors à Paris beaucoup d'ouvriers en chômage ; comme la vie était chère, ils étaient malheureux ; d'où ces explosions de colère. — Plusieurs émeutes, analogues à celle-ci, ont éclaté au cours des premiers mois de 1789.

(Ph. Hachette)

158

LES ÉTATS GÉNÉRAUX
LES DÉBUTS DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

I. - Les élections aux États généraux

1. Les bourgeois contre les privilégiés

L'accord qui s'était réalisé entre la bourgeoisie et les privilégiés pour demander la réunion des États généraux (chap. 19) ne dura pas longtemps. Dès le mois de septembre 1788, une *âpre querelle* opposa la première aux autres. Elle ne devait plus cesser de s'envenimer par la suite.

L'occasion première de cette querelle fut ce que l'on appela la question du doublement du Tiers. La Noblesse et le Clergé prétendaient que chacun des trois ordres devait avoir le même nombre de députés aux États, comme cela s'était toujours fait dans le passé. Le Tiers État réclamait, en raison de son importance numérique, d'avoir, à lui seul, autant de députés que les deux autres ordres réunis.

Necker, que le roi avait choisi pour remplacer Brienne, se montra favorable aux bourgeois. Il décida Louis XVI à accorder le doublement du Tiers (décembre 1788).

2. La période électorale

Les élections eurent lieu entre janvier et mars 1789. Tous les Français, à peu près, furent électeurs. Les nobles et les clercs — curés compris — élurent *directement* leurs représen-

tants ; les membres du Tiers État — bourgeois, artisans, paysans — choisirent d'abord des *délégués* qui élurent ensuite les *députés*.

La campagne électorale fut très animée. Elle donna lieu, en divers endroits, à de nouvelles controverses entre les porte-parole du Tiers État et ceux des privilégiés ainsi qu'à la publication d'un grand nombre de *pamphlets* (document 1).

3. Les résultats des élections

1 200 députés, en tout, furent élus, dont 600 environ pour le Tiers. Les députés du Tiers État étaient, presque tous, des *bourgeois* — surtout des médecins, des avocats, des gens de lettres. La députation du clergé comptait une grosse majorité de *curés* et peu d'évêques. Les députés de la noblesse étaient, pour la plupart, très attachés aux privilèges ; il y avait cependant, parmi eux, un petit nombre de *nobles libéraux*, dont les idées se rapprochaient de celles des bourgeois : ainsi le célèbre marquis de La Fayette (chap. 18).

4. Les cahiers de doléances

En même temps qu'elles s'étaient occupées de l'élection des députés, les assemblées de

I. Sieyès

L'abbé Sieyès (1748-1838) fut élu député du Tiers État aux États Généraux. Il venait de s'illustrer en publiant la brochure dont on vous cite deux extraits. Il s'effaça par la suite pour ne réapparaître qu'en 1799 (chap. 25). — Qu'est-ce que Sieyès entend prouver dans son écrit ? En quoi le Tiers État est-il opprimé par les ordres privilégiés ? Comment pourra-t-il se libérer ?

159

« ... Le plan de cet écrit est assez simple. Nous avons trois questions à faire : 1° Qu'est-ce que le Tiers État ? Tout. — 2° Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien. — Que demande-t-il ? A y devenir quelque chose... »

« Qui donc oserait dire que le Tiers État n'a pas en lui tout ce qu'il faut pour former une nation complète ? Il est l'homme fort et robuste dont un bras est encore enchaîné. Si l'on ôtait [les] ordres privilégiés, la nation ne serait pas quelque chose de moins, mais quelque chose de plus. Ainsi qu'est-ce que le Tiers État ? Tout, mais un tout entravé et opprimé. Que sera-t-il sans les ordres privilégiés ? Tout, mais un tout libre et florissant. Rien ne peut aller sans lui. Tout irait infiniment mieux sans les autres... » (Sieyès, Qu'est-ce que le Tiers État ?)